

Ecrire, c'est se souvenir.
Mais lire, c'est aussi se
souvenir.

François MAURIAC.

Photos JMR - 1993



Vues prises dans le jardin "Shell Garden" - Mont les Vaux à St Brelade (Ile de Jersey). Tout, dans ce magnifique jardin d'un particulier a été fait à l'aide de coquillages. 30 ans de travail.

LE PETIT JOURNAL DU BOURG

N° 25 ! Gratuit

Janvier - Février 1994

Siège social : Mairie

Le Père ROULLARD

vous présente

le PJDB n° 25

réalisé sous la direction
(soi-disant) éclairée
de JMR

avec le concours (Oh combien)
efficace de :

- André GATEAU
- Pierre VEDRINE
- Alain TERRY
- Maison DIAZO I Clermont.



Le "Petit journal du Bourg" fête, avec ce numéro 25, son quatrième anniversaire. Quatre ans d'existence déjà au service de notre commune, au service de la mémoire collective qui est, en quelque sorte, l'héritage du futur. Il faut se souvenir et le fait de se souvenir ne nous empêche, en aucune manière, de vivre notre présent à fond. Notre "Petit journal" nous conservera à jamais les traces des événements décisifs, extraordinaires ou non que nous vivons actuellement et nous gardera le souvenir de faits quotidiens apparemment insignifiants qui marquent l'environnement de notre vie. Et en cela, il est précieux. Il est le gardien des traditions du passé, du présent et, je l'espère, de l'avenir de notre village.

Comme de plus, nous débutons une nouvelle année, souhaitons que 1994 soit pour lui une année excellente pour qu'il puisse nous abreuver de bonnes nouvelles, d'anecdotes et de reportages intéressants pour tout un chacun.

Et il me faut, au passage, saluer et remercier tous ceux qui cheminent avec moi, depuis le début, et qui ont contribué, d'une façon ou d'une autre, à faire du "PJDB" un journal apprécié, un journal qui vit et qui vit bien. Je ne peux tous les nommer mais ils se reconnaîtront.

Le philosophe français DIDEROT faisait remarquer que : "L'homme le plus heureux est celui qui fait le bonheur d'un plus grand nombre d'autres". Et aujourd'hui, je peux dire que je suis heureux que le "PJDB" soit apprécié. Bonne année à tous.

Pierre BEAUFILS, curé de SAINT BONNET LE BOURG
à la fin de l'Ancien Régime.

I) : L'homme (1) : brève biographie :

Il fut ordonné prêtre à Saint Flour le 17 décembre 1746. Son prédécesseur à Saint Bonnet Le Bourg était le curé Bernard VEYRIERES qui avait lui-même succédé à son frère Bernard Antoine ... lequel avait eu quelques démêlés avec ses paroissiens (2).

Le 03 Septembre, Bernard VEYRIERES permute avec Pierre BEAUFILS de la cure de Chamalières.

Devant Fauchier, notaire royal, en présence de Barthélémy PINET, vicaire du dit lieu de Saint Bonnet Le Bourg, Joseph Bertrand de la Salle écuyer, sieur de Fontcourbe, y habitant, Benoît ROUSSEL, Benoît VERNET, Antoine ROUVET laboureur, Claude MALTRAIT maréchal et Antoine TERRAY, tous paroissiens de Saint Bonnet Le Bourg, Pierre BEAUFILS prend possession de sa cure le 30 Octobre 1762.

Il est précisé qu'il opte pour la congrue (3) de 700 livres et qu'il abandonne ses nonales (4) aux religieux de La Chaise Dieu, décimateurs de la paroisse....(5)

Le 17 Mai 1787, notre curé "résigne en parfaite santé" sa cure de Saint Bonnet Le Bourg en la maison de Pierre FOUSSON (?) chirurgien, juré, devant RIGODON, notaire royal en la ville d'Arlanc. Deux années plus tard, il est précisé que cette résignation est faite en faveur de Jean FOUSSON "soit la pension annuelle et viagère du tiers du produit net du dit bénéfice de la cure et soit la pension également du susdit tiers, au cas que, par les événements de la Tenue des Etats Généraux, les sieurs curés eussent de la bonté du roi, un sort plus heureux". Inutile de préciser que la situation s'est sérieusement dégradée depuis 30 ans et que notre "pauvre" roi Louis XVI n'aura pas l'occasion de manifester sa bonté....

Nous sommes en pleine révolution. Pierre BEAUFILS prête serment le 15 Janvier 1791 et abdique le 26 Nivose An II (16 Janvier 1793).

Il livre alors ses lettres de prêtrise et reçoit une pension de 1200 livres. Il quitte ensuite notre commune et se retire dans le district de Saint Flour le 18 Thermidor An II (05 Août 1793). Nous le retrouvons à St Mary Le Cros et là, il rétracte ses serments le 20 Pluviose An V (08 Février 1796).

Ce n'est probablement pas un hasard si nous retrouvons notre curé dans cette région d'Auvergne. D'une part, il en était originaire et d'autre part nous savons qu'il y a, là, des Seigneurs de La Salle, parents des "de La Salle de Fontcourbe" qu'il connaissait très bien. Nous ne connaissons pas la date exacte de sa mort.

La vie de Pierre BEAUFILS est typique de celles de milliers de curés de village qui vécurent à cette époque. Ils vivent alors la même réalité quotidienne que les paysans dont ils ont la charge. Ils partagent leurs soucis et souffrent comme eux de la mauvaise organisation de la société.

Leurs fonctions font d'eux des privilégiés en ce sens que leur éducation les a préparés à assumer quelques charges administratives. Ils sont souvent les seuls capables de mettre noir sur blanc les vœux de nos communautés paroissiales (6). Plus précisément, à Saint Bonnet Le Bourg, nous allons prendre connaissance de 2 documents qui témoignent bien de la précarité des conditions de vie de notre village, quelques années avant la révolution (7).

II) : 1) Le 29 Juillet 1775, à la demande de l'élection d'Issoire, Pierre BEAUFILS rédige un état (annexe 1) de tous les établissements, fondations, revenus et autres formes de charité en faveur des pauvres de la paroisse.

Les observations notées par notre curé nous ont paru intéressantes. Madame VALLEE KARCHER nous les a traduites en langage clair.

La lecture exacte, surtout des chiffres, est très difficile car c'est une écriture désordonnée et cahotique, peut-être celle d'un homme déjà affaibli par les ans.

Traduction de l'annexe 1) : "La susdite paroisse de Saint Bonnet Le Bourg a 600 communians et autant d'enfants, ou plus, en 27 villages fort éloignés où il y a, en tout, 105 feux ou maisons, 36 maisons mendiantes, 30 maisons qui n'ont pas du bled pour la moitié de l'année, qui sont journaliers, et le restans ny pauvres ny commodes. Il y a deux maisons de nobles sans employ qui ne sont pas riches. Il y a de 30 à 40 personnes, hommes ou femmes, qui ont de 75 à 80 et à 85 ans, qui sont pauvres la plus grande partie. Les hôpitaux les plus voisins (9 lieues) sont Issoire et Ambert qui ne leur sont de nul secours. Les religieux bénédictins de La Chaise Dieu en sont seigneurs, hauts justiciers, prieurs et décimateurs. Sa directe ou les dixmes sont affermees à 2800 livres par an. Ils ne nous sont de nuls secours et lorsque nous leur en demandons, pour les pauvres, pour des ornements et pour les réparations de l'église, ils nous sortent incivilement de chez eux avec des "f" (foutues) lettres barées. Sorte d'agens qu'on dit et qu'on croit vivre du maigre, et qui tiennent des langages bien gras, agens utiles et nécessaires dans le monde comme l'étaient les rats dans l'Arche de NOé.

Veuille la divine providence y pourvoir.

Amen.

Nous, soussigné, curé de la susdite paroisse de Saint Bonnet Le Bourg en Auvergne, diocèse de Clermont, certifions l'état cy-dessus, en "Zérots" et tout ce qui est dit, très véritable."

Fait ce 29 Juillet 1775.

BEAUFILS, curé du susdit St Bonnet Le Bourg.

2) Quelques mois après ces observations, Pierre BEAUFILS écrit au Roi pour attirer son attention sur la situation désastreuse de sa paroisse (Annexe 2).

"Mon Prince,

Vous avez signalé les prémices de votre règne par des traits de la plus grande et de la plus noble bienfaisance; vous avez témoigné tant de tendresse pour vos sujets et tant d'amour pour l'humanité, effets de votre grande religion, de la bonté de votre coeur et de tant d'autres vertus qui vous animent, ce qui m'enhardit à porter directement aux pieds de votre Majesté les gémissements et les soupirs de mes malheureux paroissiens dans leur triste et pitoyable situation.

Depuis 10 ou 11 ans, la dureté des temps, les calamités publiques, les intempéries des saisons, ont réduit une grande partie de votre peuple et surtout de mes paroissiens, à la plus affreuse indigence, à se nourrir de pain d'avoine et encore heureux s'ils peuvent tremper ce dit pain dans un mauvais bouillon qui mérite plutôt le nom d'eau purement chaude n'y ayant le plus souvent ni sel ni beurre ou presque pas et, par surcroit ce malheur :

Le 3 de ce mois d'Août, à environ quatre heures du jour, une grêle affreuse, terrible, et si abondante suivie d'une grande et extraordinaire pluie a ravagé, saccagé et détruit une récolte qui promettait. Bleds vifs, bleds de Mars, foin, paille, tout a été enlevé avec la majeure partie des terres, de sorte qu'on

ne voit que creux, fossés, dents de rochers dans les champs et autres lieux.....

Hélas, mon Prince, après tant de misères jointes à ces derniers malheurs, où mes paroissiens pourraient-ils trouver des grains pour semer, pourraient-ils trouver le nécessaire pour pourvoir aux premiers besoins de la nature ? et comment satisfaire aux impôts de 1000 livres ou environ, par année ?

Ah, mon Prince, notre père commun, votre Majesté est toute notre confiance !

Hélas ayés pitié de mes pauvres paroissiens, ayés pitié de leur triste état. Et je vous le demande, non avec des yeux secs, et j'ose espérer que vous me pardonnerez cette liberté et cette témérité à exposer nos malheurs à votre Majesté même, mon charitable Prince.

J'attends avec confiance, de la bonté de votre coeur des secours plus abondans et plus prompts à nos maux présents et des moyens en même temps dans vos soins paternels pour banir et éloigner de l'avenir la mendicité de vos états ainsi que, de la part de votre Majesté, (Mr notre évêque nous le fait espérer par lettre, en nous demandant un état des charités en faveur des pauvres de ma paroisse, que je suis forcé de remplir de zéros, n'ayant jamais eu aucun fonds de charité, les pauvres n'ayant trouvé jusqu'à présent que de faibles ressources dans les efforts de nos charités, mais que pouvons-nous faire, mon Prince, avec de si modiques pensions dans une pauvreté si générale ?

Nous nous consolons cependant, dans l'espérance des moyens qu'emploiera votre sagesse, et que lui découvrira la prudence de vos ministres pour que tous vos sujets participent à votre bienfaisance.

J'ose enfin supplier votre Majesté, d'être très persuadée de la sincérité de mes souhaits et de l'ardeur de mes vœux pour votre sacrée personne et surtout pour vos longs jours, pour notre Reine, pour tous nos princes et pour toute la famille royale.

Mon Prince ; devotre Majesté, le très attaché et le plus fidèle de vos sujets et de vos curés
BEAUFILS curé de St Bonnet Le Bourg.

III) EN conclusion

Que penser de notre curé P. BEAUFILS et de ces 2 documents conservés aux archives de Clermont.

Ils illustrent une remarque déjà faite : à savoir les conditions de vie de nos ancêtres particulièrement dures au XVIIIème siècle d'autant plus que les calamités naturelles, gels prolongés, pluies diluviennes, étés torrides se sont succédés avec un rare acharnement.

Ils témoignent de la grande sensibilité de notre curé très près de ses paroissiens et partageant totalement leurs joies et leurs peines.

Ce sont des déclarations comme celles de notre curé qui ont fini par alerter la conscience de nos dirigeants de l'époque. Il faudra néanmoins attendre encore 14 ans (Mars 1789) pour voir la rédaction des Cahiers de Doléances et la réunion des états généraux (5 Mai 1789), 14 ans pendant lesquels les rancœurs vont s'accumuler jusqu'à faire déborder le vase

Ce ne sont pas les largesses isolées et personnelles de Louis XVI qui vont arrêter le cours de l'Histoire.

Quand une réelle prise de conscience sera prise en haut lieu, on le sait, il sera trop tard,...

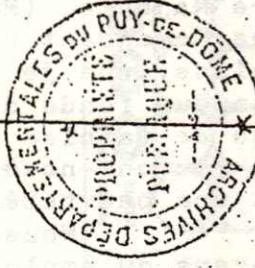
(A21 180 C 1538)

ÉTAT de tous les Etablissements, Fondations, Revenus, & autres sortes de charité, en faveur des Pauvres de la Paroisse de St Honoré Le Bourg Diocèse de Clermont En Auvergne.

Subdélégation de M. le Comte de Clermont

S A V O I R ;

VILLE ou BOURG.	DIOCESE.	PAROISSE.	Dénomination des différents Etablissements de Charité de toute nature.	O B J E T des Etablissements de Charité suivant les fondations ou donations.	TITRES des Fondations & Revenus.	DATE des TITRES.	PRODUIT des rentes ou revenus de toute nature dont jouissent ledits Etablissements.	O B S E R V A T I O N S.
Le Bourg	de Clermont	de St Honoré Le Bourg	rien	rien	rien	rien	rien	La suite. p. 181. de St Honoré Le Bourg a 600 commissions et estan de plus en plus, en 27 villages sont obligés ou il y a tout ou rien ou rien en 27 villages méchantes. 30 maisons qui n'ont pas de bled pour la moitié de l'année qu'on ne peut pas en faire rien. Les restes ne peuvent pas aller à la messe. Les maisons de St Honoré Le Bourg ne peuvent pas aller à la messe. Les maisons de St Honoré Le Bourg ne peuvent pas aller à la messe.
			rien	rien	rien	rien	rien	Les répétitions de l'église, les nous sortent inhumainement de l'église avec des lettres de l'église de Clermont qui ont été en 1716. Les répétitions de l'église, les nous sortent inhumainement de l'église avec des lettres de l'église de Clermont qui ont été en 1716.
			rien	rien	rien	rien	rien	Non soussigné au St Honoré Le Bourg le 1716. En auvergne Diocèse de Clermont le 1716. Fait le 29 juillet 1716. Jean-Baptiste de Clermont Le Bourg



- 1) Archives départementales du Puy de Dôme : 6 F 17 - 6 F 108.
- 2) Archives de Monsieur THIOLAS et article de Monsieur Michel MORIN (bulletin 1991 du GRAHLF) reproduit dans le PJDB n° 21 de Mai/Juin 93.
- 3) Congrue : rente annuelle versée aux curés.
- 4) Biens provenant de terres nouvellement défrichées.
- 5) Décimateur : Celui qui avait le droit de prélever la dime paroissiale sous l'Ancien Régime.
- 6) Ils collaborent à la rédaction des Cahiers de Doléances.
- 7) Archives départementales du Puy de Dôme : C 753.

Pierre VEDRINE

1775
 Fondation
 Mon prince

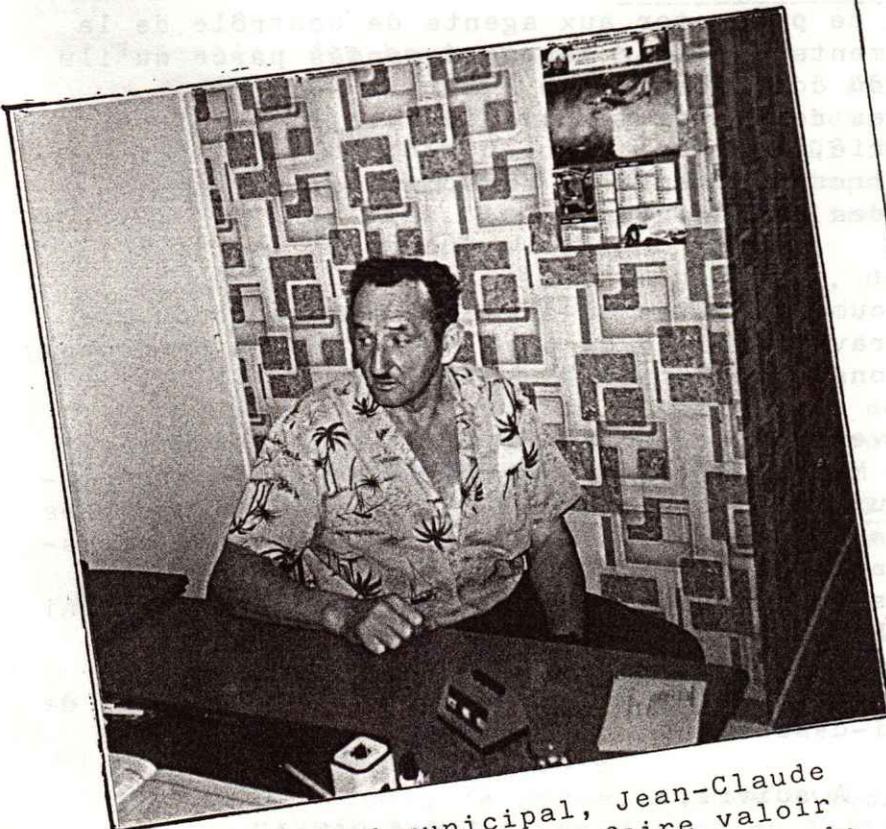
ANNEE DU DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
 PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

Vous avez signé les premiers de votre règne par des traits
 de la plus grande et de la plus noble bienfaisance, nous avons
 tenu pour tant de tendresse pour vos sujets, et tant d'amour
 pour l'humanité, effets de votre grande religion, de la bonté
 de votre cœur, et de tant d'autres vertus qui vous ont
 fait mériter à partiel directement aux pieds de votre majesté
 les gémissements et les sanglots de mes malheureux paroissiens
 dans leur triste et pitoyable situation.
 Depuis dix ou onze ans, la dureté des taxes, les calamités publiques,
 l'interdiction des saisons, ont réduit une grande partie de votre
 peuple, et surtout de mes paroissiens, à la plus affreuse indigence,
 à se nourrir de pain d'aumône, et encore heureux si ces aumônes
 ont rempli ce dit pain d'un mauvais broûton, qui n'est que le nom
 d'un pain d'orge, chaud, n'ayant ni sel ni beurre, ou même
 plus, par surcroît de malheur, le trois de ce mois d'aout, l'aumône
 quatre heures d'un orage affreux, terrible, et si abondant,
 pluie de grande et extraordinaire pluie, a ravagé, saigné,
 et détruit une récolte qui promettoit assez, et les vifs orages de mai
 ont fait perdre tout notre blé, enlevé avec la majeure partie des terres
 de votre nom, ne voyez que les lieux, fossés, et dents de rochers dans
 champs, et autres lieux. Hélas! mon prince, après tant de
 misères jointes, à ce dernier malheur, que pourroit avoir

Vœux

Aux humbles comme moi, nés dans la pauvreté,
Je souhaite d'abord, avec sincérité,
Quand la nouvelle Année entreprend sa carrière,
Le pain quotidien de la vieille prière ;
Et puis, pour qu'ils ne soient jamais trop malheureux,
Je leur souhaite encor de bien s'aimer-entre eux.
Du pain et de l'amour ? Tout est là. Le pauvre homme
N'a vraiment pas le droit de trop se plaindre, en somme,
Si, du berceau d'osier au cercueil de sapin,
Toute sa vie il a de l'amour et du pain.

François Coppée.



Notre employé municipal, Jean-Claude COURTINE, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 01 Décembre 1993. Il a été remplacé dans son emploi d'AEVP par son fils Jean-François.
Ci-dessus : Jean-Claude déposant son dossier de mise à la retraite, en Mairie.
(Photo JMR 1993)

Nous lui souhaitons tous de passer une excellente retraite. Il l'a bien méritée.

Monsieur Christian NIGOND a regagné Maliscot le mercredi 24 Novembre 1993 après plus de 3 mois d'absence. Il nous revient du centre de repos du Plateau d'Assy (Haute Savoie). Nous lui souhaitons meilleure santé.

Les sapeurs pompiers de Saint Bonnet Le Bourg remercient tous ceux qui ont fait preuve de générosité lors de leur passage pour la vente des calendriers 94. Ils en profitent pour vous présenter leurs meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

Histoire : Le Poteau
Cette vieille fille se rend chez son marchand de graines et lui dit :
- Je voudrais que vous me donniez une idée.
Le sol de ma villa est sec, plein de cailloux et argileux. A votre avis, qu'est ce que je pourrais y planter ?
- Que penseriez-vous d'un joli petit poteau ?

L'ART DE CONSERVER LES PAPIERS (Suite)

Les papiers de la vie professionnelle :

4) Registre des délégués du personnel : Les employeurs doivent tenir un registre des demandes des délégués du personnel et des réponses motivées du chef d'entreprise. Aucun texte ne prévoit expressément le délai de conservation de ce registre.

Remarque : Il existe des sanctions en cas de non respect de l'obligation de mettre les registres à la disposition de l'Inspecteur du travail, en cas d'infraction à la tenue des registres.

5) Autres documents : Les employeurs doivent conserver un certain de documents concernant :

- Les salariés présents dans l'entreprise : citons notamment, les fiches d'aptitude au travail (données à la suite des visites d'embauche et des visites périodiques.
- Les salariés qui ont quitté l'entreprise (transactions, reçus pour solde de tout compte) : à ce dernier titre, il est prudent pour l'employeur, dans l'éventualité d'un litige avec les salariés, de conserver ces documents : 5 ans pour les contestations relatives aux salaires.
30 ans pour les contestations relatives à diverses indemnités pour lesquelles la prescription est de 30 ans.

Obligations imposées par la sécurité sociale :

Les employeurs sont tenus de présenter aux agents de contrôle de la sécurité sociale tous les documents qui leur seront demandés parce qu'ils sont nécessaires à l'exercice du contrôle, c'est à dire :

- Les diverses pièces comptables relatives aux traitements et salaires,
- Les fiches fiscales par salarié,
- Les cartes de pointage et autres documents de même nature,
- Le décompte des commissions des représentants,
- Le registre du personnel.

Conservez pendant 3 ans les documents cités ci-dessus, étant entendu que des dispositions du droit du travail (livre de paye, registre du personnel) imposent parfois un délai de conservation plus long (5 ans).

ATTENTION ! En vertu de la convention collective nationale de retraite et de prévoyance des cadres du 14 Mars 1947, les employeurs ou anciens employeurs sont tenus de délivrer aux intéressés, pour les périodes de services tant antérieurs que postérieurs à l'année 1947, tous certificats ou attestations destinés à la justification et à la détermination des droits à pension de retraite. Une disposition analogue figure au règlement de l'Union Nationale des Institutions de Retraite complémentaire de Salariés non cadre (UNIRS).

Par conséquent, les employeurs ont intérêt à conserver au-delà du délai de 3 ans les documents indiqués ci-dessus.

A suivre,

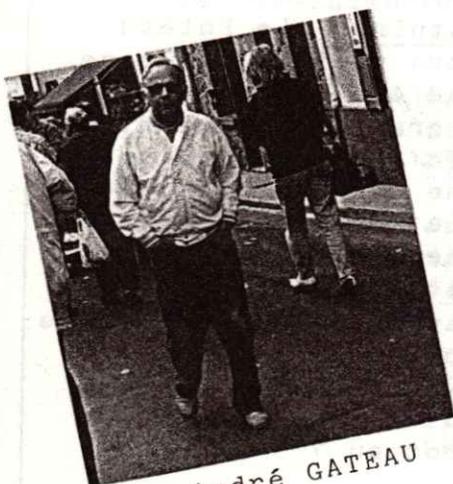
André GATEAU.

VOEUX...VOEUX...VOEUX.

Je vous souhaite à tous, vous qui habitez au Bourg ou vous qui en êtes éloignés, une année 1994
- meilleure pour ceux qui ont eu des malheurs en 93,
- avec une excellente santé pour ceux qui ont été malades,
- avec encore plus de joie et de bonheur pour ceux qui en ont déjà eu en 93.

Et puis, enfin, je souhaite que le "PJDB" en 1994, soit toujours le vrai (peut-être le seul) lien qui nous réunisse.

André GATEAU.



Mr André GATEAU
c'est lui.

Naissances



- le 12 Octobre 1993 à Ambert d'Angélique fille de MAECHLING Hervé et de Sophie BREGNON (HLM Saint Blaise).
- le 26 Octobre 1993 à Clermont Ferrand de Maxime fils de Mr et Mme Christophe JORLAND. (Petit fils de Mr et Mme TERRY Bernard - Arrière petit fils de Mr et Mme Charles TERRY).

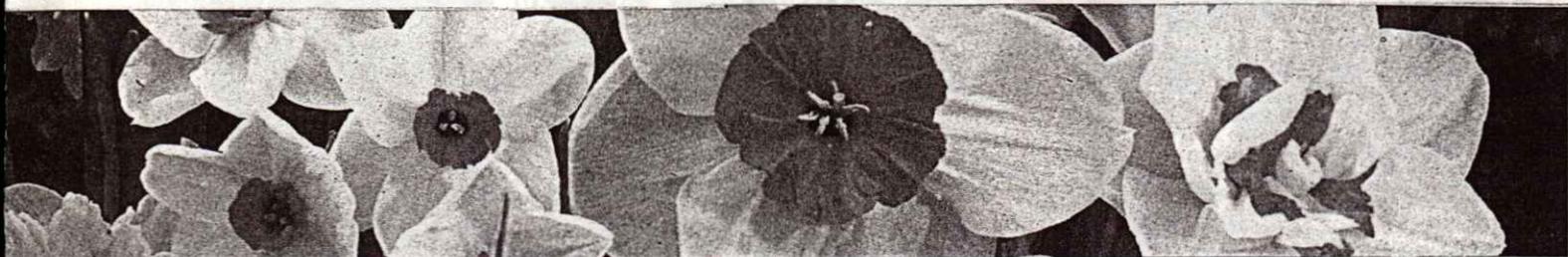
Toutes nos félicitations aux heureux parents et longue vie à ces deux enfants.

Décès



- CHASSAING née DESGEORGES Yvonne (85 ans) le 18 Novembre 1993 à Saint Bonnet Le Bourg (hameau de La Bessière).
- BURLAUD née COUVERT Jeanne (72 ans) le 08 Décembre 1993 à Ambert.
- POYET Jean Joseph (hameau de La Vayssière (83 ans) le 09 Décembre 1993 à Saint Cannat (Bouches du Rhône).

Le PJDB adresse, à ces trois familles dans la douleur, ses plus vives condoléances.



Patrimoine gourmand d'Auvergne .

L'Aligot :

Pour 6 personnes.

- 1 Kg de pommes de terre, 500 Gr. de tomme, 40 Gr. de beurre.
- De l'ail, du sel.
- Faire cuire les pommes de terre épluchées, à l'eau.
- Les passer au presse-purée, puis les mettre dans une poêle.
- Ajouter le beurre.
- Mélanger doucement avec une fourchette.
- Incorporer l'ail et, peu à peu, la tomme coupée en petits morceaux.
- Faire cuire à feu doux.
- Servir chaud.

Monsieur Jean MAGAUD (du hameau de La Bardelle) a été hospitalisé à Ambert du mardi 26 Octobre 1993 au mardi 09 Novembre 1993, date à laquelle il a été dirigé sur le CHU de Clermont Ferrand. Il a rejoint ensuite, le vendredi 10 Décembre, le centre hospitalier Etienne Clémentel à Enval. Nous lui souhaitons de prendre un bon repos réparateur et de nous revenir au plus vite et en pleine santé.

Le samedi 12 Février 1994, à partir de 20 heures 30, se déroulera à la Salle des fêtes de Saint Bonnet Le Bourg le traditionnel concours de Belote organisé par les sapeurs pompiers de notre commune. Venez nombreux à cette sympathique manifestation, où vous essayerez, bien entendu, de gagner un des trois premiers lots. A l'heure où nous mettons sous presse, ces lots ne sont pas encore définis et ne peuvent donc vous être communiqués. Mais gageons qu'ils seront à la hauteur de ceux qui les gagneront. Il y aura un lot pour tous.

BIEN STYLE.

- Monsieur le baron, j'ai l'impression qu'on vous demande au téléphone.
- Comment, vous en avez l'impression ? Vous n'êtes pas sûr ?
- Non, monsieur le baron. Une voix a dit dans le téléphone : « Est-ce toi, vieille ganache ? »

AU COMMISSARIAT.

- Quelle est votre profession ?
- Archéologue.
- On vous a surpris plongeant votre main dans la poche d'un voyageur du métro.
- Précisément, je me livrais à des fouilles.



54
79

SAINT-BONNET LE BOURG



CALENDRIER 1994

JANVIER Les jours augmentent de 1h04	FEVRIER Les jours augmentent de 1h31	MARS Les jours augmentent de 1h48	AVRIL Les jours augmentent de 1h39	MAI Les jours augmentent de 1h17	JUIN Les jours augmentent de 0h14
S 1 Jour de l'An FÉRIÉ	M 1 S ^e Ella 5	M 1 S. Aubin	V 1 S. Hugues	D 1 Fête du Travail FÉRIÉ	M 1 S. Justin 6
D 2 Epiphanie	M 2 Prés. Seigneur	M 2 S. Charles le B.	S 2 S ^e Sandrine	L 2 S. Boris 18	J 2 S ^e Blandine
L 3 S ^e Geneviève 1	J 3 S. Blaise 6	J 3 S. Guénolé	D 3 Pâques 6	M 3 SS. Phil., Jacq.	V 3 S. Kévin
M 4 S. Odilon	V 4 S ^e Véronique	V 4 S. Casimir 6	L 4 S. Isidore FÉRIÉ 14	M 4 S. Sylvain	S 4 S ^e Clothide
M 5 S. Edouard 6	S 5 S ^e Agathe	S 5 S ^e Olive	M 5 S ^e Irène	J 5 S ^e Judith	D 5 Fête-Dieu
J 6 S. Melaine	D 6 S. Gaston	D 6 S ^e Colette	M 6 S. Marcelin	V 6 S ^e Prudence	L 6 S. Nubert 23
V 7 S. Raymond	L 7 S ^e Eugénie 6	L 7 S ^e Félicité 10	J 7 S. J.-B. de la S.	S 7 S ^e Gisèle	M 7 S. Gilbert
S 8 S. Lucien	M 8 S ^e Jacqueline	M 8 S. Jean de D.	V 8 S ^e Julie	D 8 Fête-J.A. - Anniv. 1945 FÉRIÉ	M 8 S. Médard
D 9 S ^e Alix	J 9 S ^e Apolline	J 9 S. Françoise	S 9 S. Gauthier	L 9 S. Pacôme 19	J 9 S ^e Diane
L 10 S. Guillaume 2	V 10 S. Arnaud	V 10 S. Vivien	D 10 S. Fulbert	M 10 S ^e Solange	V 10 Sacré-Cœur
M 11 S. Paulin	J 11 N.-D. Lourdes	J 11 S ^e Rosine	L 11 S. Stanislas 15	M 11 S ^e Estelle	S 11 S. Barnabé
M 12 S ^e Ioliana	S 12 S. Félix	S 12 S ^e Justine	M 12 S. Jules	J 12 Ascension FÉRIÉ	D 12 S. Guy
J 13 S ^e Yvette	D 13 S ^e Béatrice	D 13 S. Rodrigue	M 13 S ^e Ida	V 13 S ^e Rinaldo	L 13 S. Antoine 24
V 14 S ^e Nina	L 14 S. Valentin 7	L 14 S ^e Mathilde 11	J 14 S. Maxime	S 14 S. Mathias	M 14 S. Elisée
S 15 S. Rémi	M 15 Mardi-gras	M 15 S ^e Louise de M.	V 15 S. Patern	D 15 S ^e Denise	M 15 S ^e Germaine
D 16 S. Marcel	M 16 Cendres	M 16 S ^e Bénédicte	S 16 S. Benoît J.L.	L 16 S. Honoré 20	V 16 S. J.-F. Régis
L 17 S ^e Roseline 3	J 17 S. Alexis	J 17 S. Patrice	D 17 S. Anicet	M 17 S. Pascal	V 17 S. Hervé
M 18 S ^e Prisca	V 18 S ^e Bernadette	V 18 S. Cyrille	L 18 S. Parfait 16	M 18 S. Eric	S 18 S. Léonce
M 19 S. Marius	S 19 S. Gabin	S 19 S. Joseph	M 19 S ^e Emma	J 19 S. Yves	D 19 Fête des Pères
J 20 S. Sébastien	D 20 Carême	D 20 S. Herbert	M 20 S ^e Odette	V 20 S. Bernard	L 20 S. Sylvestre 25
V 21 S ^e Agnès	L 21 S. Pierre Diam.	L 21 S ^e Clémence 12	J 21 S. Anselme	S 21 S. Constantin	M 21 S. Rodolphe
S 22 S. Vincent	M 22 S ^e Isabelle	M 22 S ^e Léa	V 22 S. Alexandre	D 22 Pentecôte	M 22 S. Alban
D 23 S. Barnard	M 23 S. Lazare	M 23 S. Victorien	S 23 S. Georges	L 23 S. Didier FÉRIÉ 21	J 23 S ^e Audrey
L 24 S. François de Sales 4	J 24 S. Modeste	J 24 S. Catherine de S.	D 24 Jour du Souvenir	M 24 S. Donatien	V 24 S. J. Baptiste
M 25 Conv. S. Paul	V 25 S. Roméo	V 25 Annonciation	L 25 S. Marc 17	M 25 S ^e Sophie	S 25 S. Prosper
M 26 S ^e Paule	S 26 S. Nestor	S 26 S ^e Larissa	M 26 S ^e Aïda	J 26 S. Bérenger	D 26 S. Anselme
J 27 S ^e Angèle	D 27 S ^e Honorine	D 27 Rameaux	M 27 S ^e Zita	V 27 S. Augustin	L 27 S. Fernand 26
V 28 S. Th. d'Aquin	L 28 S. Romain 9	L 28 S. Gontran	J 28 S ^e Valérie	S 28 S. Germain	M 28 S. Irénée
S 29 S. Gildas		M 29 S ^e Gwilydys	V 29 S ^e Catherine	D 29 Trinité - Fête des Mères	M 29 SS. Pierre, Paul
D 30 S ^e Martine		M 30 S. Amédée	S 30 S. Robert	L 30 S. Ferdinand 22	J 30 S. Martial 6
L 31 S ^e Marcelline 5		J 31 S. Benjamin		M 31 Vésitation	

PRINTEMPS 20 MARS

Reproduction interdite

DO 6 le 5 à 0h01
NL 6 le 11 à 23h10
PO 6 le 19 à 20h27
PL 6 le 27 à 13h23

DO 6 le 3 à 0h06
NL 6 le 10 à 14h30
PO 6 le 18 à 17h47
PL 6 le 26 à 1h15

DO 6 le 4 à 16h53
NL 6 le 12 à 7h05
PO 6 le 20 à 12h14
PL 6 le 27 à 11h10

DO 6 le 3 à 2h55
NL 6 le 11 à 0h17
PO 6 le 19 à 2h34
PL 6 le 25 à 19h45

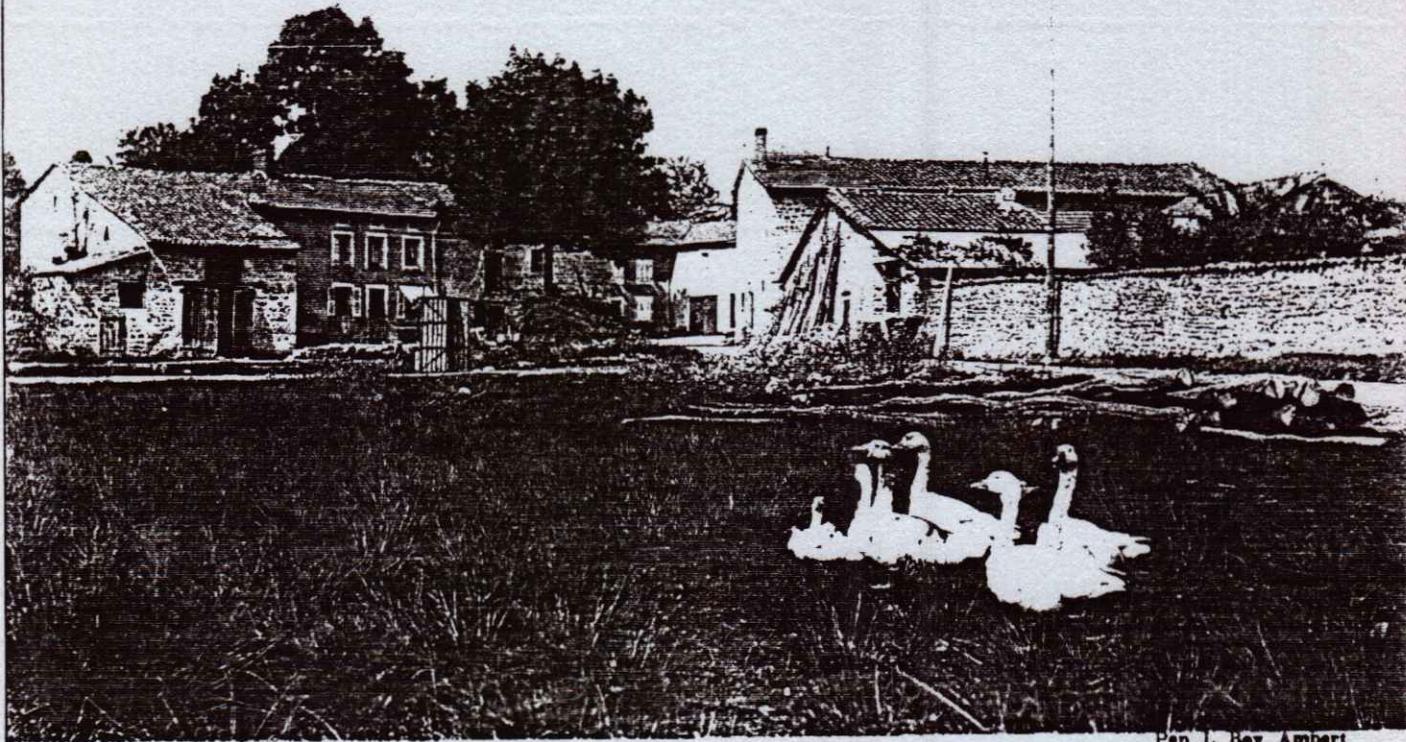
DO 6 le 2 à 14h32
NL 6 le 10 à 17h07
PO 6 le 18 à 12h50
PL 6 le 25 à 3h39

DO 6 le 1 à 4h02
NL 6 le 9 à 8h27
PO 6 le 16 à 19h57
PL 6 le 23 à 11h33
DO 6 le 30 à 19h31

ÉTÉ 21 JUIN

SAINT-BONNET LE BOURG

St-Bonnet-le-Bourg — Arrivée par la Route de St-Sauveur



Pap. L. Boy, Ambert

CALENDRIER 1994

JUILLET Les jours diminuent de 0h58	AOUT Les jours diminuent de 1h36	SEPTEMBRE Les jours diminuent de 1h42	OCTOBRE Les jours diminuent de 1h44	NOVEMBRE Les jours diminuent de 1h18	DECEMBRE Les jours diminuent de 0h29
V 1 S. Thierry	L 1 S. Alphonse 31	J 1 S. Gilles	S 1 S. Thérèse E.J.	M 1 Toussaint FÉRIÉ	J 1 S ^e Florence
S 2 S. Martinien	M 2 S. Julien Eym.	V 2 S ^e Ingrid	D 2 S. Léger	M 2 Défunts	V 2 S ^e Viviane
D 3 S. Thomas	M 3 S ^e Lydie	S 3 S. Grégoire	L 3 S. Gérard 40	J 3 S. Hubert	S 3 S. Fr. Xavier
L 4 S. Florent 27	J 4 S. J.-M. Vian	D 4 S ^e Rosalie	M 4 S. Franc. d'As.	V 4 S. Charles	D 4 S ^e Barbara
M 5 S. Antoine	V 5 S. Abel	L 5 S ^e Raïssa 36	M 5 S ^e Fleur	S 5 S ^e Sylvie	L 5 S. Gérard 49
M 6 S ^e Mariette	S 6 Transfiguration	M 6 S. Bertrand	J 6 S. Bruno	D 6 S ^e Bertille	M 6 S. Nicolas
J 7 S. Raoul	D 7 S. Gaëtan	M 7 S ^e Reine	V 7 S. Serge	L 7 S ^e Carine 45	M 7 S. Ambroise
V 8 S. Thibaut	L 8 S. Dominique 32	J 8 Nat. N.D.	S 8 S ^e Pélagie	M 8 S. Geoffroy	J 8 Imm. Concept.
S 9 S ^e Armandine	M 9 S. Amour	V 9 S. Alain	D 9 S. Denis	M 9 S. Théodore	V 9 S. Pier. Fourier
D 10 S. Ulrich	M 10 S. Laurent	S 10 S ^e Inès	L 10 S. Ghislain 41	J 10 S. Léon	S 10 S. Romaric
L 11 S. Benoît 28	J 11 S ^e Claire	D 11 S. Adelphe	M 11 S. Firmin	V 11 Armist. 1918 FÉRIÉ	D 11 S. Daniel
M 12 S. Olivier	V 12 S ^e Clarisse	L 12 S. Apollinaire 37	M 12 S. Wilfried	S 12 S. Christian	L 12 S ^e Jeanne F.C. 50
M 13 SS. Henri, Joël	S 13 S. Hippolyte	M 13 S. Aimé	J 13 S. Géraud	D 13 S. Brice	M 13 S ^e Lucie
J 14 Fête Nationale FÉRIÉ	D 14 S. Evrard	M 14 Sainte Croix	V 14 S. Juste	L 14 S. Sidoine 46	M 14 S ^e Odile
V 15 S. Donald	L 15 Assomption FÉRIÉ 33	J 15 S. Roland	S 15 S ^e Th. d'Avila	M 15 S. Albert	J 15 S ^e Ninon
S 16 N.D. Mt Carmel	M 16 S. Armel	V 16 S ^e Edith	D 16 S ^e Edwige	M 16 S ^e Marguerite	V 16 S ^e Alice
D 17 S ^e Charlotte	M 17 S. Hyacinthe	S 17 S. Renaud	L 17 S. Baudouin 42	J 17 S ^e Elisabeth	S 17 S. Gaël
L 18 S. Frédéric 29	J 18 S ^e Héliène	D 18 S ^e Nadège	M 18 S. Luc	V 18 S ^e Aude	D 18 S. Gaëtan
M 19 S. Arsène	V 19 S. Jean Eudes	L 19 S ^e Emilie 38	M 19 S. René	S 19 S. Tanguy	L 19 S. Urbain 51
M 20 S ^e Marina	S 20 S. Bernard	M 20 S. Davy	J 20 S ^e Adeline	D 20 S. Christ-Roi	M 20 S. Abraham
J 21 S. Victor	D 21 S. Christophe	M 21 S. Matthieu	V 21 S ^e Céline	L 21 Prés. V. Marie 47	M 21 S. Pierre C.
V 22 S ^e Marie-Mad.	L 22 S. Fabrice 34	J 22 S. Maurice	S 22 S ^e Eulodie	M 22 S ^e Cécile	J 22 S ^e Fr. Xavier
S 23 S ^e Brigitte	M 23 S ^e Rose de L.	V 23 S. Constant	D 23 S. Jean de C.	M 23 S. Clément	V 23 S. Armand
D 24 S ^e Christine	M 24 S. Barthélemy	S 24 S ^e Thécie	L 24 S. Florentin 43	J 24 S ^e Flora	S 24 S ^e Adèle
L 25 S. Jacques 30	J 25 S. Louis	D 25 S. Hermann	M 25 S. Crépin	V 25 S ^e Catherine L.	D 25 Noël FÉRIÉ
M 26 S ^e Anne	V 26 S ^e Natacha	L 26 SS. Côte, Dam. 39	M 26 S. Dimitri	S 26 S ^e Delphine	L 26 S. Etienne 52
M 27 S ^e Nathalie	S 27 S ^e Monique	M 27 S. Vincent de Paul	J 27 S ^e Emeline	D 27 Avent	M 27 S. Jean
J 28 S. Samson	D 28 S. Augustin	M 28 S. Venceslas	V 28 SS. Simon, Jude	L 28 S. Jacques de la M. 48	M 28 SS. Innocents
V 29 S ^e Marthe	L 29 S ^e Sabine 35	J 29 S. Michel	S 29 S. Narcisse	M 29 S. Saturnin	J 29 S. David
S 30 S ^e Juliette	M 30 S. Fiacre	V 30 S. Jérôme	D 30 S ^e Bienvenu	M 30 S. André	V 30 S. Roger
D 31 S. Ignace de L.	M 31 S. Anstède				S 31 S. Sylvestre
		Automne 23 SEPTEMBRE		Reproduction interdite	Hiver 22 DECEMBRE
NL ● le 8 à 21 h 37 PO ☉ le 18 à 17 h 12 PL ☽ le 22 à 20 h 16 DQ ☾ le 30 à 12 h 40	NL ● le 7 à 8 h 45 PO ☉ le 14 à 5 h 57 PL ☽ le 21 à 6 h 47 DQ ☾ le 29 à 6 h 41	NL ● le 5 à 10 h 33 PO ☉ le 12 à 11 h 34 PL ☽ le 19 à 20 h 01 DQ ☾ le 28 à 0 h 23	NL ● le 5 à 3 h 55 PO ☉ le 11 à 19 h 17 PL ☽ le 19 à 12 h 18 DQ ☾ le 27 à 16 h 44	NL ● le 3 à 13 h 36 PO ☉ le 10 à 6 h 14 PL ☽ le 18 à 6 h 57 DQ ☾ le 26 à 7 h 04	NL ● le 2 à 23 h 54 PO ☉ le 9 à 21 h 06 PL ☽ le 18 à 2 h 17 DQ ☾ le 25 à 19 h 07

De Gauche à Droite :

Haut : Daniel CHASSAING - Jean BUISSON - Noël PILLAT - Louis NIGOND - Jean GEARD
CHASSAING - André COURTINE.

Milieu : Renée AHOND - Raymonde DESGEORGES - Ginette CHEVALIER - Jeannine
CHASSAING - Huguette TERRY - Yvette FAYE - Léone MAZENCIEUX -
Claudie COURTINE - Paule CHASSAING.

Bas : Jean SARRE - Henri SARRE - Colette DESGEORGES - Marie-Thérèse VERNET -
Josiane BELIGAT - Régine MAILLET - Maryse DESGEORGES - Madeleine
PILLAT - Lucette CHEVALIER - Madeleine REBORD - Christiane REBORD -
Jeannine VERNET.

(aux environs de 1948/1949.

Galette des Rois.

Festoyer, rire, s'amuser, tout cela entretient la bonne santé en cette période froide et assure le triomphe des forces de vie à la veille (je devrais dire : l'avant veille) du renouveau printanier.

Alors, vous tous (sans aucune exception) qui êtes cordialement invités à la galette des Rois qui se déroulera, à la salle des fêtes, le dimanche 02 Janvier 1994, à partir de 14.30 heures, venez nombreux pour faire honneur à ceux qui se dévouent pour la préparer.

JMR

La Chandelle des Rois

On appelait "chandelles des Rois" de grosses chandelles de fabrication spéciale que les anciens maîtres chandeliers offraient à leurs pratiques, particulièrement aux petites gens, vers le premier jour de l'an, comme une sorte d'étrenne.

Elles étaient faites dans des moules très ornements, et peintes de différentes couleurs.

On les allumait dans la cérémonie du "Roi-Boit", fête que le peuple n'oubliait guère de célébrer la veille et le jour de l'épiphanie. c'est à cela que ces chandelles eurent la dénomination de "chandelles des Rois".

Les autorités finirent par voir, dans cette coutume, une superstition, et un règlement de police affiché le 29 Décembre 1745, et réaffiché en Janvier 1748, défendit aux maîtres chandeliers, sous peine de 20 livres d'amende, de fabriquer des "chandelles des Rois", et à leurs garçons de les porter, sous peine de prison.

C'est des différentes couleurs dont ces chandelles étaient bigarrées que vint l'expression proverbiale, très courante au dix-huitième siècle, "piolé comme une chandelle des Rois", pour désigner une personne dont les vêtements étaient de couleurs trop mal assorties. **x. 1932**

En Sabots

J'allais à l'école en sabots.
Quel joli bruit sur la chaussée !
J'allais à l'école en sabots,
J'étais le frère des nuées.

C'était bien moi que les oiseaux
Saluaient dans les graminées,
C'était bien moi que les oiseaux
Suivaient tout le long de l'allée.

Lorsque la cloche m'appelait,
Je riais à la dérobée,
Lorsque la cloche m'appelait,
Je la rayais de ma pensée.

Ne voyais-je pas, de la classe,
Un petit oiseau vert et gris
Courir et chanter à ma place
Dans l'ombre des pommiers fleuris ?

Maurice CAREME

15

UN COIN POUR VOUS, MADAME...

Tranches de porc à l'ancienne

Préparation : 15 minutes.

Cuisson : 25 minutes

Pour 6 personnes :

Ingrédients : - 6 tranches de porc (échine ou côtes)
- 60 grammes de beurre - 1 gousse d'ail
- 1/2 verre de vin blanc - 1 oeuf
- 2 branches d'estragon - 1/2 citron
- 1 cueillère à soupe de moutarde
- 2 dl de crème - 3 cornichons - sel et poivre.

Recettes

- 1) Assaisonnez les tranches de porc de sel et poivre.
- 2) Faites chauffer le beurre dans la poêle et faites dorer les tranches de porc dans ce beurre à feu doux. Laissez-les colorer sur les 2 faces.
- 3) Faites bouillir une casserole d'eau ; elle servira à tenir chaudes les tranches de porc.
- 4) Epluchez et écrasez la gousse d'ail ; ajoutez-la dans la poêle en fin de cuisson.
- 5) Faites chauffer le plat de service et disposez les tranches de porc dans ce plat ; posez le plat sur la casserole d'eau bouillante pour les tenir au chaud.
- 6) Déglacez la poêle en ajoutant le vin blanc ; lavez une branche d'estragon ; ajoutez-la dans la poêle ; laissez réduire de moitié à feu vif en grattant bien le fond de la poêle à l'aide d'une cueillère de bois pour dissoudre tous les sucs de viande.
- 7) Hâchez les cornichons ; lavez et hâchez la seconde branche d'estragon ; délayez la moutarde avec la crème ; pressez le demi citron ; cassez l'oeuf en séparant le blanc du jaune (le blanc servira pour un autre usage) ; ajoutez le jaune au mélange crème moutarde.
- 8) Retirez la première d'estragon de la réduction de vin blanc ; ajoutez le jus de citron, le mélange crème-oeuf-moutarde ; rectifiez l'assaisonnement ; battez au fouet à feu vif jusqu'à ce que la sauce épaississe ; ajoutez le hâchié de cornichon.
- 9) Nappez de cette sauce les tranches de porc et saupoudrez avec l'estragon frais.

BON APPETIT

André GATEAU.

La Tartiflette de Haute-Savoie

Temps de préparation : 45
minutes, Temps de cuis-
son : 30 minutes.

Il s'agit de la recette de la
«Pela», plat traditionnel
Haut-Savoyard, remis au
goût du jour sous le nom de
Tartiflette.

Pour 6 personnes il faut
200 g d'oignons, 500 g de
pommes de terre, 300 g de
poitrine fumée (ou une
grosse tranche de jambon
fumé), un verre de vin blanc
d'Apremont, un reblochon,
15 à 20 g de beurre, du sel
et du poivre.

Cuire les pommes de
terre avec leur peau. Les
éplucher, les détailler en la-
melles épaisses. Faire reve-
nir les lardons et les oignons
émincés dans le beurre.
Ajouter les pommes de
terre, laisser mijoter 15 mi-
nutes et ajouter le vin blanc.

Disposer le tout dans un
plat à gratin. Recouvrir avec
le reblochon coupé en deux,
la croûte préalablement grat-
tée. Couvrir le tout d'un pa-
pier aluminium et mettre au
four thermostat 6 -
170/180° pendant 30 minu-
tes.

Servir avec une bonne
salade verte et accompa-
gner d'un vin blanc d'Apre-
mont.

HISTOIRE

Dans la cour d'un asile, le
directeur regarde si tout se
passe bien. Soudain il voit
un de ses malades monter le
long d'un immense poteau.
Arrivé au sommet, l'homme
prend un papier et l'accroche
à l'aide d'une punaise. Puis
il redescend.
Intrigué, le directeur attend
que le fou s'en aille pour
tomber la veste et grimper à
son tour.
Arrivé en haut, il lit sur le
papier :
Fin du poteau !...

Marrant ... Non ... Ah ! Ah !

Provenance des noms de lieux (ou toponymes)
de SAINT BONNET LE BOURG.

SAINT BONNET LE BOURG tire son nom de :

- 1) Saint Bonet (en latin Bonitus) fut évêque de Clermont à la fin du VII^{ème} siècle. Il était mort à Lyon et, lors du transfert de sa relique, depuis les bords du Rhône jusqu'en Auvergne, la légende veut que les bourgs qu'il traversa alors prissent son nom. De là nos deux Saint Bonnet : Le Bourg qui est la paroisse primitive, et Le Chastel qui en est issu par démembrement médiéval.
- 2) Le latin Burgus a servi, lui, à désigner un habitat plus ou moins protégé. On le retrouve dans Saint Bonnet Le Bourg, ce dernier mot semblant insister sur la distinction et dépendance du Bourg avec un château, installé sur un site différent (Le Chastel).

Les formes et les accidents du relief, la nature des sols, leur exploitation, ont toujours suggéré bon nombre de noms de lieux. Ils peuvent donc évoquer les hauteurs, les plaines et les plateaux, les pentes, les sols et leur exploitation. Le vocabulaire de l'eau a fourni, lui aussi, des toponymes ainsi que la végétation et l'habitat.

A) Evocation des hauteurs :

- DIJUSTE se retrouve dans l'adjectif Déjugis qui signifie "en pente", "incliné" avec vraisemblablement une influence du vieux français Déjoste (latin : DE JUXTA), à côté de ...
- LA QUEUILLE (habitat aujourd'hui disparu) émane du latin Collis, la colline, le côteau. La colline en cause porta jadis un "château"?
- LE COIN, issu du latin Cunéus, coin, de figure triangulaire, en pointe.

B) Evocation des plaines et des plateaux :

- Calma, en vieil occitan ou bas-latin désigne un plateau plus ou moins dénudé. Cette racine aboutit, entre autres, à la forme CHAUX d'où LA CHAUX.
- Le latin Planum, plaine, a donné LES PLAINES qui semble cependant s'être appelé autrefois La Planaise (du bas-latin Planitia).

C) Evocation des pentes :

- Costa sert à désigner la pente d'une colline. On retrouve là sous sa forme française moderne LA COTE et sous sa forme occitane de Couste, LACOUST.

D) Evocation des eaux vives :

- Un terme local, la goule, évoque d'abord une petite vallée puis l'eau qui y coule. Ce dérivé du latin GULA, gorge, a donné LA GOULAUDE.
- FONTCOURBE vient du latin Fons, la fontaine, distinguée en plus par l'adjectif courbe.

E) Evocation des rives, gués et confluent :

- Le latin Riparia (qui est sur la rive) désignait un pré occupant la partie majeure du lit d'un cours d'eau et, par extension, un pré humide. Ce mot a inspiré LA RIBEYRE.

F) Evocation des eaux stagnantes et des fondrières :

- Les NARSEES (occitan Narso) veut dire prairie humide et marécageuse.

- Du terme de l'ancien occitan SANHA (bas-latin Sania) qui veut dire marais bourbeux, marécage, est issu SAGNAT (ancien hameau qui existait encore en 1886 - 4 habitants) et LES SAGNATS.
- G) Evocation de l'exploitation des eaux :
- La force des forges était, le plus souvent, fournie par le torrent. Le latin Fabrica a donné, entre autres, la série occitane Fargas (forges) et en français farges d'où le hameau de FARGES.
- H) Les hommes ont souvent emprunté à la végétation naturelle ou aux cultures, pour désigner un lieu.
Evocation des essences arbustives :
- Le hêtre ou fayard se dit Fagus en latin et Fau en occitan. Il a donné son nom au hameau LE FAUX, lieu sans doute planté de hêtres.
Quant au latin Fagéa (la hêtraie), il a donné LA FAYE.
 - LA ROUVEYRE représente le chêne rouvre (en occitan Rover auquel vient s'ajouter le suffixe Aria).
 - Le hameau du FRAISSE doit son nom au frêne (du latin Fraxinus qui a fourni la forme Fraisse en langue d'Oc).
 - LA BESSIERE est le domaine du bouleau (du bas-latin Bettia, Besse auquel le suffixe Aria a été ajouté).
 - L'occitan Vaissa (le noisetier) d'origine préceltique, avec le suffixe Aria nous a donné LA VAYSSIERE.
 - Nous terminonn par BOISSONNE, en ce qui concerne les essences arbustives. Ce toponyme nous vient de l'occitan Boisse (le buis) auquel on a adjoint le suffixe Ona, ou du vieil occitan Boisson (buisson).
- I) Evocation de la forêt et son exploitation :
- La forme LE BOUCHERON semble représenter un composé de Bosc (vieil occitan d'origine germanique) et de Carium (bas-latin) pierre, rocher, accompagné du suffixe Onem... avec pour sens général bois où se trouve un rocher ou un amas de rochers caractéristiques,
- J) Evocation de l'habitat : La liste est extrêmement riche.
- Pendant tout le Moyen âge, Mansus a servi à désigner une importante unité d'exploitation rurale, un mas. Avec le suffixe Etum et la chute, l'on retrouve MANDET.
- K) Evocation de l'exploitation rurale et ses annexes :
- Le terme Borda (vieil occitan d'origine germanique) a servi, dès le Moyen âge, à désigner la petite exploitation rurale (en vieux français, Borde veut dire maison). Il a inspiré, avec le suffixe Elum, LA BARDELLE.
 - Le bas-latin Granica est l'ancêtre de LA GRANGE qui désignait au début, des annexes pour, très vite, définir la ferme elle-même
 - Une autre annexe de la ferme, le fenil (en bas-latin Fénarium) se retrouve dans FENEROL avec le suffixe Olum (aujourd'hui FENEYROLLES).
- L) Evocation des fortifications :
- Le vieil occitan Escolt, guet, paraît définir LESCOUTY et MALISCOT (jadis MALESCOT).
- M) Evocation des constructions religieuses :
- Concerne un peu notre village si l'on se réfère à NOVACELLES littéralement "la nouvelle celle" (ou nouveau lieu de chrétienté), paroisse formée par démembrement de la

N) Evocation des défrichements et cultures : La mise en valeur agricole des terres (nature des cultures et leurs méthodes) entre aussi dans l'étude des noms de lieux.

- Le défrichement des terres par essouchage nous donne LA SUCHERE formée par Soca, souche (vieil occitan) et son suffixe Aria.

O) Evocation des champs :

- Le mot même de champ est issu du latin Campus dont le sens original est "plaine, espace libre". Il a servi à désigner LE CHAMP.

P) Evocation des prés et des foins :

- Rappel de FENEROL avec le fenil, donc les foins.

Q) Evocation des routes et des chemins : Les routes ainsi que leurs aménagements ont laissé des traces également dans la toponymie locale.

- LOSTREVY, le plus ancien, est une agglutination de Las très Vias, les trois routes.

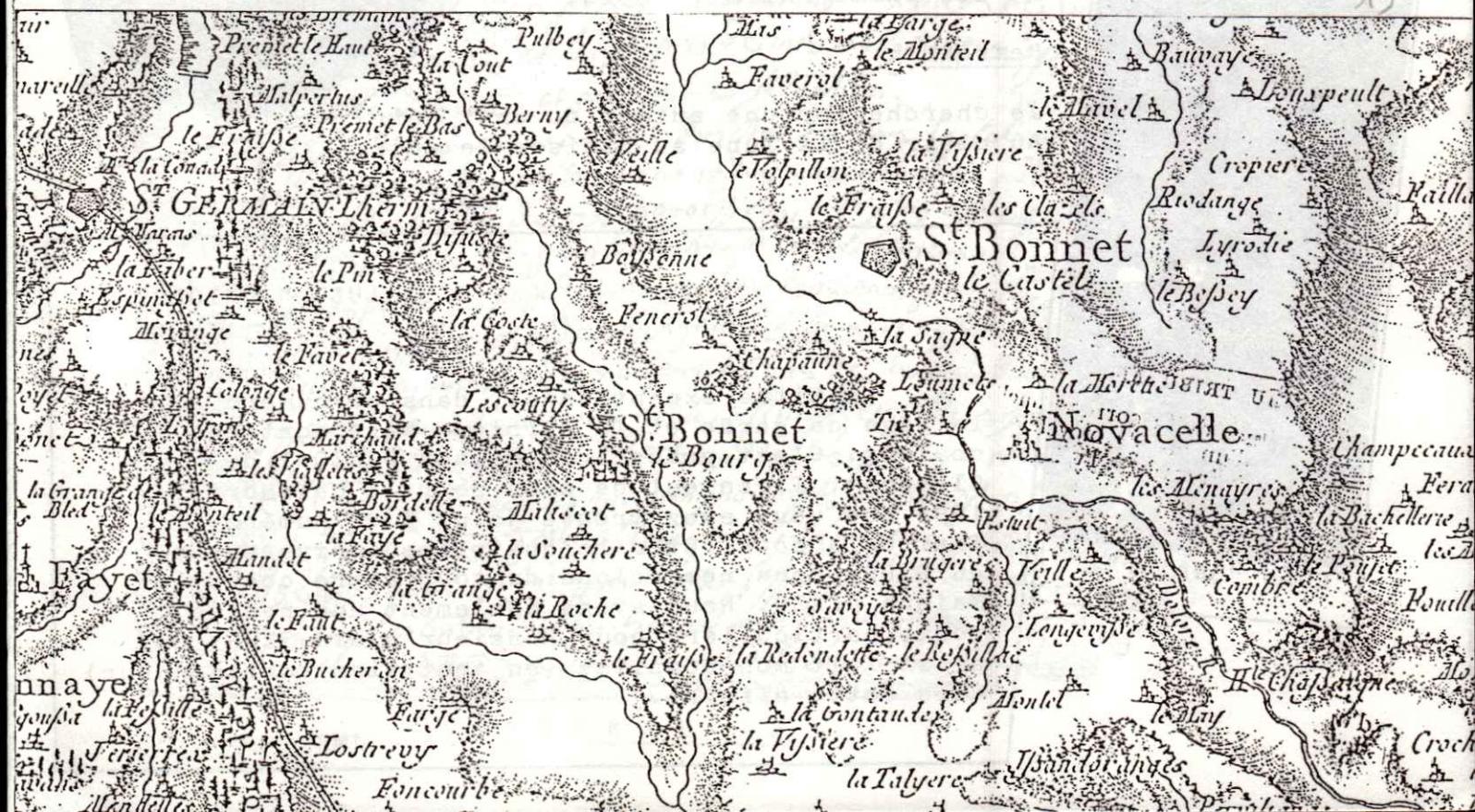
Quelques généralités :

- Les buges, les bugettes, les bugeux (vieil occitan Boiga issu du gaulois Bodica) désignent une friche ou terre nouvellement défrichée.
- Les esclades : (du latin Usclata terra) "terre brûlée" nous rapelle les cultures sur brulis.
- Les prades (de l'occitan Prada) désigne la prairie.
- Jadis, le coudert (en vieil occitan Coderc, du gaulois Cotéricum) désignait un petit espace, près de la maison, où poussait l'herbe nécessaire pour paître les oies et les porcs. Ce mot a fini par désigner le "communal" du village, la place commune en quelque sorte.

Cette toponymie de Saint Bonnet Le Bourg a été tirée du livre de Michel BOY intitulé "Les noms de lieux de l'arrondissement d'Ambert".

JMR

19



C'est du Vécu.

La disparition de "Lulu" faisait le désespoir de quatre enfants et de leurs parents. Qu'on le veuille ou non, il laissait un grand vide dans la maison. Quelle idée, aussi, de s'en aller ainsi, sans rien dire. Qu'en pensez-vous ?

Mais, au fait, j'ai oublié de vous le présenter : Qui "était" Lulu ? C'était un beau chat noir, gentil comme tout, ne sortant jamais les griffes, ronronnant au possible, pas bêcheur, comme son maître, quoi !...

Mais, décidément, où ai-je la tête aujourd'hui ? Vous ne connaissez pas son "patron" non plus. Oh ! mais si, vous le connaissez ; il est connu comme le (Jean) loup blanc !... Le Jean-Lou du Fraisse, quoi.

Revenons enfin à notre "Lulu", disparu, perdu, mort sans doute depuis le temps. Nous ne le reverrons plus, claironnaient les enfants; il faut le remplacer.

Après moultes tergiversations, chatteries et autres caresses du genre, nos chers enfants persuadèrent, enfin, notre Jean-Lou, d'acquérir un "Lulu" remplaçant, noir comme le premier. Il y en avait justement un qui venait de naître, non loin d'ici. Comme le hasard fait bien les choses. Le marché fut conclu, étant entendu toutefois que le chaton "Lulu" (lui aussi) ne rejoindrait la maison du Fraisse qu'une fois qu'il répondrait à son nom. L'attente fut un peu longue mais récompensée le samedi 27 Novembre 1993.

Jusque là, cette histoire est ordinaire et ne nous montre que la grande amitié entre le chat et les enfants. Ce qui est plus cocasse, par contre, c'est que ce même jour, le "Lulu" disparu revint gratter à la porte de son premier logis. Il ne put dire ce qu'il avait fait pendant ces six (6) mois d'absence. Et si le veau gras ne fût pas tué pour le retour du chat prodigue, ce fut tout de même la fête.

Il y a maintenant 2 "Lulu" qui essaye de faire bon ménage ensemble.

Depuis ce jour, l'on chante :

Chez M'sieur MAROTTE, (bis)
Au Fraisse du Bourg (bis)
On aime les chats (bis)
Et les chats noirs (bis)

Refrain :

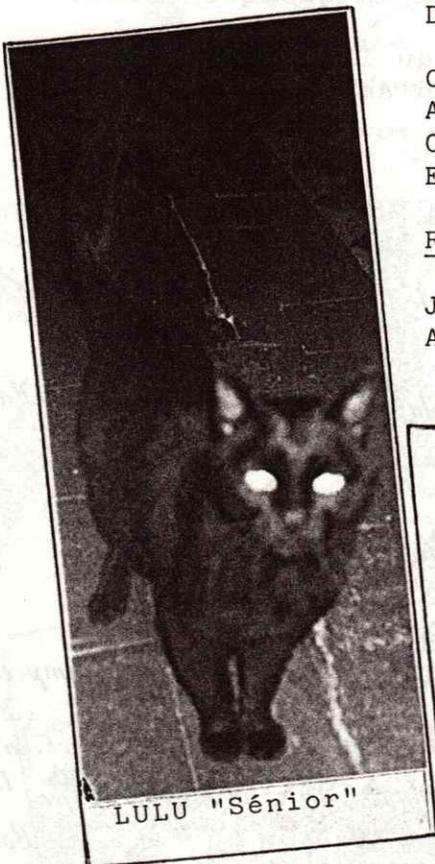
Je cherche fortune autour du chat noir
Au clair de la lune au Fraisse le soir.

JMR

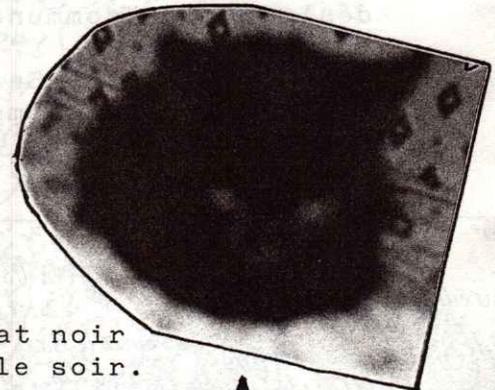
LULU "JUNIOR"

A titre exceptionnel, dans ce numéro 25, la page de garde et la dernière page sont en couleur. C'est grâce à la Maison DIAZO 1 de Clermont. Il en est de même pour le calendrier 1994 que vous avez trouvé joint à ce numéro. Tout cela pour fêter le quatrième anniversaire du PJDB. Nous remercions de tout notre coeur la Maison DIAZO. Nous avons également une pensée toute particulière pour Monsieur Alain TERRY qui s'est fait mon complice (en tout bien tout honneur) dans cette affaire.

JMR



LULU "Sénior"



FETE PATRONALE

Le Comité des fêtes de notre commune, en plein accord avec ses élus, conscient que la date de notre fête patronale était vraiment trop tardive et ne pouvait, de ce fait, remplir son véritable rôle, a engagé une procédure auprès de toutes les communes avoisinantes (une quinzaine, environ) afin d'avancer cette date pour le plus grand bien de tous. Cette enquête s'étant révélée positive, nous pouvons vous annoncer aujourd'hui qu'à partir de cette année, notre fête patronale se déroulera le dernier dimanche de Juillet. En ce qui concerne 1994, ce sera donc le dimanche 31 Juillet... Je répète : 31 Juillet... JMR

J O Y E U X

A N N I V E R S A I R E

A

N O S A N C I E N S .

- 85 ans le 11 Janvier 1994 pour mademoiselle ROSARY Elisabeth.
- 78 ans le 14 Février 1994 pour madame VERNET née PORTAIL Marie, Alphonsine.

Rappel : Si certaines personnes, qui ne sont pas nées à Saint Bonnet Le Bourg, désirent faire partie de cette rubrique, il leur ai demandé de se faire connaître. Merci.

D O N S

A N O N Y M E S

Encore et toujours des dons pour soutenir le PJDB.

- 1 don de 200 F.
- 1 don de 150 F.
- 9 dons de 100 F.
- 3 dons de 50 F.

Merci à tous les généreux donateurs.

Pour sa participation au journal de St. Bonnet Le Bourg et ses compléments à tous les personnes qui contribuent à la rédaction -

PRATIQUE, MAIS MALHONNETE
- Oui, cher ami, je garde mes chapeaux de paille trois ans !...
- Trois ans ! Comment fais-tu ?
- La première année, je change le ruban et je nettoie la calotte...
- Bien ! La seconde année ?
- Je change le cuir et je nettoie les bords.
- Et la troisième ?
- Je change le chapeau dans un café.

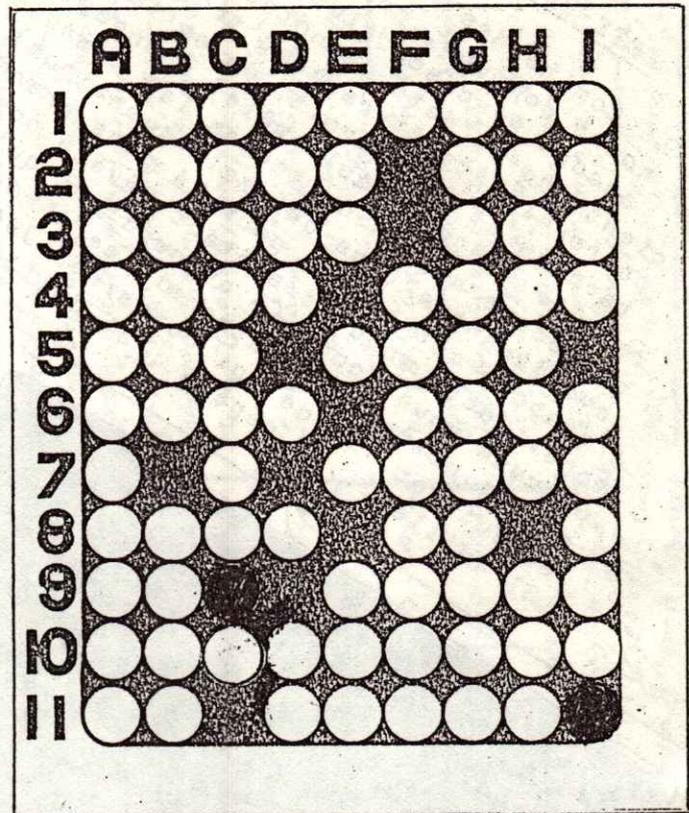
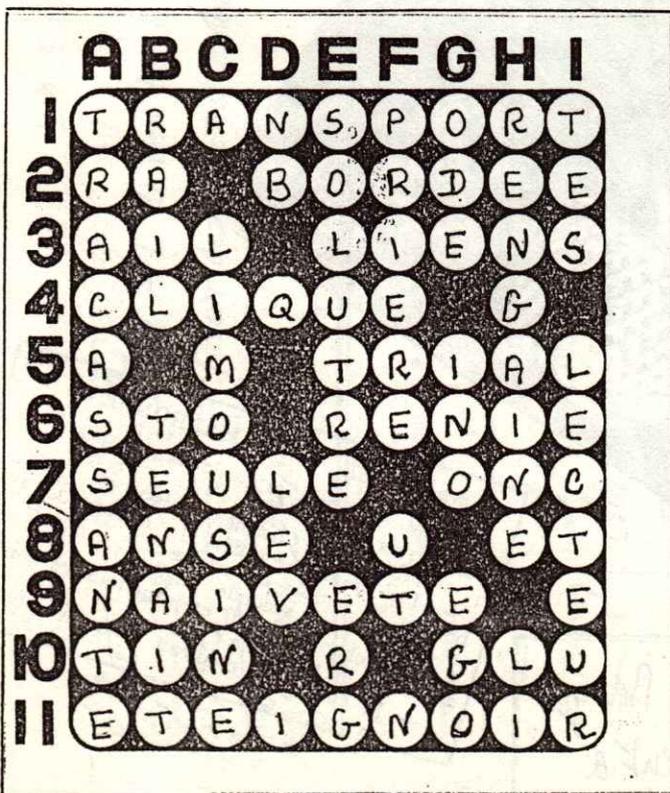
Horizontalement :

- 1 . - Genre de crustacés.
- 2 . - Prêtre, auteur d'une fameuse hérésie - Canton Suisse.
- 3 . - Ces jeunes nobles étaient au service des princes - Poisson.
- 4 . - Fils de Jacob - Continent.
- 5 . - Circule en banlieue parisienne - Joint.
- 6 . - Filin - Un descendant de Jacob.
- 7 . - A des opinions extrêmes.
- 8 . - Graisse - Voyelles.
- 9 . - Symbole - A les qualités du feu.
- 10 . - Malhonnête.
- 11 . - Fin de soirée - Détériorées.

Verticalement :

- A . - Ouverture de l'abdomen.
- B . - Mettre de niveau - Apporté en naissant.
- C . - Habitant d'un pays africain.
- D . - Chef lieu de canton - Chef lieu de canton.
- E . - ... 117 - Pronom.
- F . - Ressemblance.
- G . - Nourriture.
- H . - Soigner - Mer anglaise en complet désordre.
- I . - Irlande gaëlique - A bien y regarder, c'est le début d'une certaine pénurie.

Réponse aux Mots Croisés
N° 24



La FNACA nous communique :

13 Février 1994 : LOTO à la salle des fêtes de St Germain L'Herm.

27 Février 1994 : Banquet à Echandelys.

20 Mars 1994 : Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie à St Bonnet Le Bourg.



Margazat le "dailleur"

JE sais pas, comme on dit chez vous, en parlant de celui qui coupe l'herbe dans les prés au temps des foins. Y a des pays qu'on l'appelle le *séjaire* et des autres le *dailleur*, c'est selon.



Baste ! chez nous autres, on dit le : *dailleur*. A présent que je vous ai dit ça, ça fait rien que vous soyez du monde de Nabouzat ou de Marsac, si bien comme de Chabreloche ou bien de Tauves, vous comprendrez mon histoire, et je vas vous la dire.

Adonc, dans le pays de chez nous, n'y en avait pas pour être bon *dailleur* comme le Margazat. Personne voulait se mettre de bande ensemble lui, il les arrachait tous. Il faisait seul d'ordinaire, et il gagnait des journées comme jamais on avait vu, moyennant qu'il prenait toujours au prix fait.

Ça fait qu'un jour, il s'en alla à la loue du canton avec sa *daille*, et sa pierre émoulaire dans la coudéire crochetée pour la ceinture. Il fit marché avec le régisseur de M. Du Merle pour la coupe de tous les foins du château. De ce temps-là, je vous dirai, on se servait pas de machines.

* * *

Sur le pont, devant le château, M. Du Merle dit comme ça :

— Ah ! c'est toi, le Margazat ? A ce qu'il paraît que tu es un *dailleur* numéro un. Tiens ! si avant midi tu me *dailles* mon pré de la Saigne, je te donne 10 francs d'étrennes, sans compter le prix fait.

— Y a pas de taupes ? demanda Margazat.

— Y en a pas.

— Marché fait.

Mais les autres *varlets*, jaloux, lui firent :

— Dé ! tu es pas capable de le faire !

— Parions 10 francs et un dîner que je le *daille* !

— Parions !

Ce fut parié.

Adonc, M. Du Merle dit :

— Allez lui chercher un litre. On verra bien lequel qui gagnera.

Diable de litre de malheur !... Les autres y mirent dedans de l'ipéca, qu'on appelle. Et ça lui en fit une au brave Margazat, comme vous allez voir.

* * *

Il quitte son bourgeron, aguse sa *daille*, siffle la moitié du litre, crache dans ses mains et, hardi, petit !... Ça n'en fumait, je vous en réponds.

La *daille* ronflait... *err ! err ! err !*... et l'herbe tombait que c'était un plaisir de voir *daille* Margazat.

Seulement, voilà... Un quart d'heure après, Margazat sentit que ça faisait la *vintreliade*... *rrroû ôô ôô*... Quoi qu'il y a ?... Y avait qu'en courant Margazat alla derrière le buisson. Le roi ne peut pas y envoyer son *varlet*.

C'est des choses que ça arrive, tout le monde ont de ces misères... Mais c'étaient les *varlets* qui riaient de voir ça, je vous le dis.

Baste, pour une fois !... Margazat aurait d'abord rattrapé le temps perdu... Et hardi ! Margazat.

Il faisait *hhhâââ*... sa *daille* faisait *err err*... l'herbe faisait *sssss*... Mais ça retourna faire *rrroû ôô ôô*... Le diable te foute !

Une autre fois derrière le buisson... Mais ça *daille* pas le pré, tout ça !...

Par après, Margazat revenait vite.

Il faisait *hhhâââ*, sa *daille* faisait *err err err*... l'herbe faisait *sssss*... Et le reste retournait faire comme je vous ai dit.

C'était pourtant pas le temps des prunes... C'était pour sûr le diable qui s'en mêlait... Encore derrière le buisson !

Et, zou ! le fond du litre... Et, zou ! la *daille*... *hhhâââ*... *err err err*... *sssss*... Et puis le reste. Mais ça pouvait pas durer comme ça !

Margazat fit ni une ni deux... Les braves à 10 mètres... Et le drapeau au vent... A présent, il ne perdrait plus de temps.

Margazat faisait *hhhâââ*... sa *daille* faisait *err err err*... l'herbe faisait *sssss*... le drapeau au vent *fl fl fl*... et le reste, ça se dit pas, mais ça se devine.

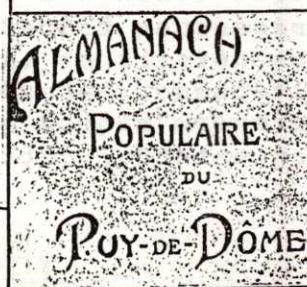
Baste ! comme le coup de midi sonnait, le pré était *daille*.

A dîner, M. Du Merle demanda à Margazat :

— Eh bien ! tu as fini de *daille* le pré ?

— Oh be, moussu Du Merle, mémameint que l'ou zai fumé per l'an que ve, votre pré !

JEAN-MARIE.



CHAUDS LES MARRONS ... CHAUDS.

Dans le PJDB n° 20 des mois de Mars - Avril 1993, nous vous avons reproduit une lettre-circulaire du ministre de l'agriculture (service de la main d'oeuvre scolaire) en date du 13 Octobre 1917. Cette lettre demandait aux Maires de toutes les communes de France de faire appel aux enfants des écoles pour qu'ils ramassent les marrons d'Inde et les châtaignes qui se trouvaient être d'un intérêt capital pour la Défense Nationale.

A l'époque, nous étions désolés de ne pouvoir vous expliquer l'emploi exact de ces dits marrons.

Après dix mois de recherches, nous sommes enfin tombés sur une nouvelle lettre et sa note explicative et nous nous trouvons en mesure, aujourd'hui, de vous communiquer la nature exacte de leur utilisation. Je vous la livre telle que je la découvre :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Service de la Main-d'Œuvre Scolaire

1917

NOTE

sur le Ramassage des Marrons d'Inde et des Châtaignes

Utilité

Les marrons d'Inde et les châtaignes inutilisés par les communes et les particuliers devront être ramassés pour être employés dans les usines de guerre. Ils serviront à fabriquer, dans les distilleries contrôlées par les Services des Poudres et de l'Aéronautique, de l'alcool et de l'acétone, produits indispensables à la Défense Nationale. En employant ces matières premières, on économisera des quantités correspondantes de maïs et de riz qu'il y a intérêt à réserver le plus possible à l'alimentation humaine.

Ramassage

Les marrons et les châtaignes seront vraisemblablement ramassés surtout par les enfants qui les porteront, pour être rassemblés à l'endroit ou aux endroits qui seront indiqués par le Maire. Une personne désignée par lui à cet effet (secrétaire de mairie, instituteur, etc...), comme *collecteur de marrons*, les recevra et vérifiera les quantités apportées en vue du paiement ultérieur de ces récoltes.

Séchage

Cette même personne (*collecteur*) sera chargée de faire sécher les marrons et châtaignes et de les envoyer à la gare expéditrice.

Les marrons ou châtaignes devront être dépouillés de leur écorce verte et étalés en couche mince ne dépassant pas dix centimètres dans un endroit sec, couvert, suffisamment aéré et légèrement chauffé si possible.

Le séchage devra durer deux mois au minimum; au bout de ce temps, les marrons ou châtaignes auront perdu 25 à 30 0/0 de leur poids initial. Il sera utile de les remuer de temps à autre. Un bon séchage est indispensable pour assurer la conservation de ces matières premières qui ne pourraient être utilisées en mauvais état.

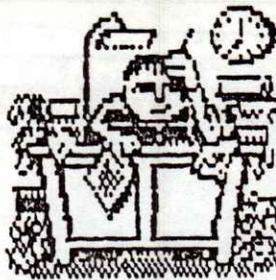
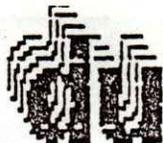
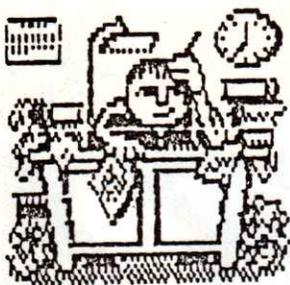
Etc...Etc...

Nous vous faisons grâce de la suite qui n'a aucun intérêt pour nous.

A remarquer toutefois que cette note explicative va jusque dans les moindres détails et mêche le travail à accomplir.

A l'époque, sans doute savait-on à quoi s'en tenir et il était inutile de chercher "midi à quatorze heures".

Bien entendu, cette réflexion n'engage que son auteur.



Conseil Municipal

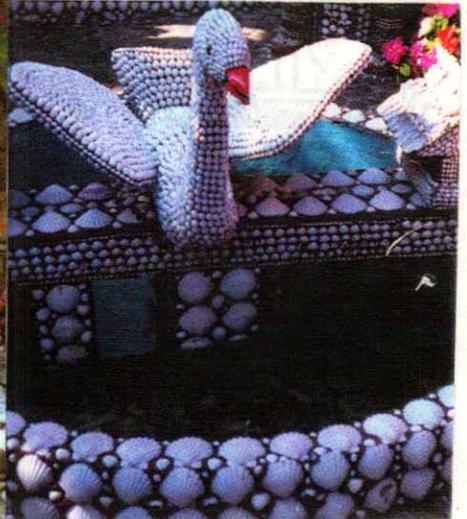
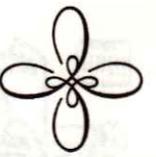
- 1) Budgets supplémentaires : Arrêtés en équilibre, tant en recettes qu'en dépenses aux sommes suivantes : - CCAS : 1473,00 F. ! Assainissement : 536,00 F. - Eau : 67656,00 en fonctionnement et 17674,00 en investissement - Commune : 525853,00 F. en fonctionnement et 520000,00 F. en investissement.
- 2) Studio : Le Maire fait savoir au conseil municipal qu'il est possible d'obtenir une subvention pour l'aménagement du studio. Les élus sont d'accord et lui demandent de faire le nécessaire sur la DGE 2ème part.
- 3) Véhicule ramassage scolaire : Après délibération, le conseil municipal décide de faire appel à deux entreprises différentes en vue d'obtenir des devis relatifs à deux types de véhicules neufs à affecter au ramassage scolaire.
- 4) Aménagement RD 999 : Pour répondre à une étude relative à l'aménagement de la route Issoire - La Chaise Dieu, le conseil municipal précise la situation des sources captées pour l'alimentation en eau potable et ce pour éviter d'éventuels futurs ennuis.
- 5) Voirie 93 : Le conseil décide de poursuivre les travaux de voirie pour un montant de 37946,07 F. TTC.
- 6) Coupe de bois La Chaux : Le conseil donne son accord pour que les Ayants droits de La Chaux puissent procéder à une coupe de bois en forêt sectionnale.

REUNION EXCEPTIONNELLE DU 19 Novembre 1993.

Le Maire rappelle sa proposition du 30 Octobre de remplacer le véhicule de ramassage scolaire et présente à l'assemblée deux devis relatifs à la fourniture d'un véhicule RENAULT "Master" Diésel 17 places.

Après en avoir délibéré, les conseillers arrêtent leur choix à l'offre des Etablissements RICOUX - 63220 Arlanc pour la somme totale de 202.468, 16 F. TTC.

Le Maire rappelle que les crédits nécessaires au financement de l'opération ont été prévus au Budget supplémentaire 93.



Jardin "Shell Garden" - Ile de JERSEY
Ces photos ne représentent qu'une infime partie de ce jardin. Agrandissement prévu du jardin.